

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance extraordinaire
21 Septembre 2020**

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le lundi 21 septembre 2020 à 13h30, dans le gymnase de l'édifice municipal, du au Covid-19, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Yves Detroz Nicole Després
Lise Lebel Lawrence Brisson
Langis Proulx

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-très., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13h30.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DU REFUS DE L'AVIS DE CONVOCATION

Résolution No 106-20

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir refusés l'avis de convocation.

ADOPTION DE LA POLITIQUE JEUNESSE INTERMUNICIPALE

Résolution No 107-20

Il est proposé par Lise Lebel, et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts adopte la politique jeunesse intermunicipale.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 108-20

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nicole Després que la séance soit levée. Il est 13h35.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2020

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.